



La Commune



Déclaration de la Commune sur le 49-3

La Commune

Pour un Parti des Travailleurs

La loi El Khomri passe en force. Le 49-3 s'applique avant même la fin du rituel débat parlementaire.

Il s'agit donc d'un coup d'État institutionnel pour renverser le droit du travail.

Ce gouvernement tenait plus à cette loi vitale qu'à la prunelle de ses yeux. Inversement, Mailly-Martinez tenaient bien moins au droit social qu'au maintien de l'ordre établi.

La simple annonce du 49-3, avant même la tenue du conseil des ministres extraordinaire de ce mardi, aurait dû provoquer sur le champ l'appel de l'intersyndicale à la grève générale et à la montée nationale sur Paris. Au lieu de quoi, Mailly propose, contrairement à toute la tradition syndicaliste de FO, un référendum. Depuis le 9 mars la question du Tous ensemble, au même moment, à l'appel de l'intersyndicale, était à l'ordre du jour. Face au congrès de son organisation, Martinez s'y est opposé.

Le paradoxe saute aux yeux : le gouvernement le plus faible de toute la Ve République cherche à passer en force, avec la plus grande précipitation.

La loi El Khomri n'a eu, n'a et n'aura aucune légitimité.

Les 40 députés « frondeurs » parlent de déposer une motion de censure distincte de celle de la droite. Si cette ultime manœuvre devait avoir lieu, elle ne tromperait personne : la motion de la droite ne serait pas votée par eux et leur motion ne serait pas votée par la droite. Or comme l'exige à juste titre une pétition en ligne : « les députés socialistes qui considèrent que ce texte est contraire aux valeurs qu'ils défendent doivent soutenir la motion de censure déposée par la droite et qui d'office permettra de rejeter ce texte » ¹. Qui veut la fin, veut les moyens. Tout le reste, c'est de la frime !

Rappelons la procédure : tant que la loi n'est pas promulguée par le chef de l'État, elle ne passe pas.

Compte tenu du coup de force en cours, l'intersyndicale doit appeler sur le champ à la grève générale et organiser la montée nationale sur Paris pour faire tomber cette loi qui détruit le code du travail.

1. Pétition sur change.org intitulée « socialistes, soutenez la motion de censure pour que la loi travail ne voie pas le jour »

Voir aussi dans la catégorie Déclarations

COMMUNIQUÉ



Communiqué du groupe La Commune

Conformément à ses statuts, et sur proposition de son Comité National, l'assemblée générale des militant.e.s du groupe La Commune, section française de la Ligue Internationale Socialiste... >>

DÉCLARATION



L'avenir de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie ne peut pas se faire sans le peuple kanak

Droit au peuple kanak à disposer de lui-même et à l'indépendance ! Report du référendum du 12 décembre 2021 ! >>



LIGUE SOCIALISTE

Déclaration de la LIS : L'Etat sioniste sera détruit, un Moyen-Orient socialiste renaîtra de ses cendres

La Commune relaie la déclaration de la Ligue socialiste internationale >>

NOTES

RETRAIT DE LA LOI « SECURITE GLOBALE » - MANIFESTATION AUJOURD'HUI SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020

ECLARATI

28 NOVEMBRE 2020

C'est désormais au grand jour que la crise de fin de régime s'expose et interpelle chacun et chacune, dans une violence inouïe menée par la police aux ordres du gouvernement. Macron peut bien,... >>



COMMUNIQUÉ

Journée Internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes

Communiqué du 25 novembre 2020 >>



COMMUNIQUÉ

Communiqué

C'est avec la plus extrême fermeté que nous condamnons l'assassinat barbare qui a été commis le vendredi 16 octobre 2020 contre Samuel Paty, professeur d'histoire à... >>

